



Stutzheim-Offenheim, le 6 juillet 2017

### Lettre à destination des parents d'élèves

**Objet : Rythmes scolaires**

**N/ réf. : JCL/AN-045/2017**

Madame, Monsieur,

Les conseils d'école maternelle et élémentaire ont respectivement donné un avis favorable, à l'unanimité, pour la mise en place de la semaine de 4 jours les 8 et 29 juin 2017. Un Conseil d'école élémentaire extraordinaire, convoqué le 3 juillet en présence de tous les délégués de parents d'élèves, des enseignantes, de la directrice des Champs d'Escale et de deux élus de la commune, a entériné cette position.

L'Association des Parents d'Élèves (APE le Petit Pont) a procédé à une enquête auprès des parents concernés. Une large majorité de ces derniers se sont exprimés en faveur de cette demande de dérogation. La présidente et la directrice de l'association qui gère le périscolaire ont également émis un avis favorable. Le Conseil municipal, réuni le 19 juin, a alors délibéré à l'unanimité pour la semaine de 4 jours.

**Considérant la décision du Conseil départemental de l'Education Nationale (CDEN) du 5 juillet 2017**, nous diffusons immédiatement cette lettre via les enseignantes pour informer tous les parents d'élèves qu'à partir de la rentrée de septembre 2017, les nouveaux horaires appliqués pour l'école primaire du Petit Pont, qui résulte de la fusion de l'école maternelle du Petit Pont et de l'école élémentaire du Petit Pont, seront les suivants :

**Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :**

- **matin : 8 h 15 (accueil 8 h 05) - 11 h 45**
- **après-midi : 13 h 45 (accueil 13 h 35) - 16 h 15**

Je vous souhaite de passer d'agréables congés estivaux et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées.

Le Maire

Jean-Charles LAMBERT

